

Le Jour, 1952
25 décembre 1952

VIE UNIVERSITAIRE ET CONTACTS DE CIVILISATIONS DES LIBANAIS

Dans la dernière livraison de « CIVILISATIONS », la revue trimestrielle de l'INSTITUT INTERNATIONAL DES CIVILISATIONS DIFFERENTES, à Bruxelles, M. Michel Chiha a fait paraître l'article suivant :

Jusque vers le milieu du sixième siècle de notre ère, (en 551, date du tremblement de terre qui détruisit la ville) le Liban eut à Beryte, aujourd'hui Beyrouth, sa capitale, une des principales Ecoles de Droit de l'Empire Romain, (en fait une Université, un « studium generale » avant la lettre).

La vieille Phénicie était alors province romaine. Elle relevait de l'Empire romain d'Orient, c'est-à-dire de Byzance, après avoir appartenu pendant trois siècles à l'hellénisme pur, et trois autres à la latinité. Elle avait sa place éminente dans l'épanouissement du monde méditerranéen, et sa vocation à l'universalité était éclatante.

L'enseignement y était donné en grec et en latin cependant que l'araméen, langue d'origine après le phénicien, restait la langue maternelle. Le latin vint avec les Romains, de sorte que Béryte devint au dire de Mommsen, cité par Collinet, une « sorte d'île latine perdue au milieu de l'Océan de l'hellénisme occidental ». Le grec s'était répandu en Phénicie depuis la conquête d'Alexandre ; la conquête arabe le trouva vivant et solidement établi dans l'administration et dans l'enseignement.

Aujourd'hui, comme jadis, le Liban est un pays au moins bilingue et de plus en plus polyglotte. Pour qu'il eût un enseignement « universitaire », il fallait évidemment cela. « Université » ne se sépare pas « d'universalité ». La langue arabe, pour belle et vénérable qu'elle soit et pour être un instrument littéraire et poétique tout à fait admirable, n'est pas encore redevenue l'instrument scientifique qui permet un enseignement universel.

Depuis l'antiquité la plus haute, les contacts entre civilisations différentes se sont multipliés sur ce littoral de la Méditerranée orientale qui, littéralement, a vécu l'histoire ancienne depuis ses sources. Des étudiants venaient de loin à Béryte, du temps que son Ecole de Droit y était florissante, tandis que les Phéniciens eux-mêmes, qui sont les Libanais du passé, allaient de leur côté chercher la connaissance là où elle se manifestait. La navigation, le commerce et les échanges ouvraient la voie aux études ; et dans ce domaine triple les Phéniciens étaient maîtres. Ils le sont encore.

Ils voyagent et ils émigrent comme autrefois, et on peut poser en fait qu'il y a des Libanais dans des universités de tous les pays du monde ou presque. Les universités françaises et italiennes, les allemandes, Oxford, Cambridge, Londres et Manchester, aux Etats-Unis, Harvard, Yale,

Columbia et d'autres, Rio et Saint Paul et Buenos-Aires, l'Afrique du Sud et l'Australie en ont formé, en grand nombre ou par unités, depuis le dernier quart du dix neuvième siècle.

Cela suppose partout une rencontre de civilisations, bien que les Libanais puissent se réclamer d'une civilisation qui a simultanément, quoique sans confusion, le visage de l'Orient et celui de l'Occident.

Le Libanais a le don des langues avec, dans le monde de la connaissance, on peut dire la curiosité de tout. Cela le conduit avec allégresse aux demeures où l'enseignement supérieur se donne. L'aspect particulier de cette aptitude et de cet appétit, c'est qu'ils l'orientent plus vers les idées générales et vers la culture générale que vers la spécialisation. Il en résulte parfois des vues hâtives et un savoir un peu superficiel. Mais cela se corrige, et nous avons maintenant au Liban des représentants distingués et parfois éminents des branches les plus diverses du savoir qui, en médecine comme en philosophie, dans les sciences proprement dites comme dans l'enseignement du droit et au barreau se sont fait une renommée. Beaucoup ont fait leurs études en français, beaucoup en anglais, quelques-uns en allemand, en italien, en espagnol, en portugais (surtout, pour ces deux dernières langues dans l'émigration libanaise qui est, toutes choses égales, une des plus considérables de la planète).

Toutes les orientations de la pensée et de la culture ont leurs représentants dans le milieu intellectuel libanais ; et maintenant que la vitesse a tout conquis et que quelques heures suffisent pour traverser un océan, les Libanais de la métropole ont renoué avec leur émigration sur le plan intellectuel et « culturel », et raffermi des liens qui perdaient de leur force.

La différence des civilisations s'exprime et s'analyse surtout par la différence des morales qui les engendrent. A partir des morales, viennent les mœurs et les façons de vivre. C'est ce qu'on ne voit pas encore assez. Ainsi une civilisation interdit la polygamie, une autre la permet. Une civilisation autorise des actes qu'une autre condamne. « Vérité en deçà des Pyrénées, erreur au-delà... Un degré d'élévation du pôle renverse la jurisprudence. Un méridien décide de la vérité ». Les grandes phrases de Pascal gardent leur accent éternel. Le climat fait en partie les goûts et les mœurs ; mais c'est encore davantage la morale qui fait les lois.

Cela a son retentissement dans la vie universitaire. La première leçon qu'il faut retenir, c'est que, pour un étudiant de civilisation différente de celle du milieu où l'enseignement se donne, il faut une formation plus solide, plus profonde. Or, c'est souvent le contraire qu'on voit. Bien à tort, on trouve courtois et politique de se montrer indulgent et facile pour l'étranger. Pourtant si l'enseignement est superficiel, si la dialectique est insuffisante, si la formation est seulement de surface, si le diplôme est accordé avec trop de facilité, c'est un sophiste et un révolté que, vraisemblablement, on rend à sa patrie et à son peuple.

Si les diplômes que l'Orient obtient de l'Occident ne sont pas plus disputés, mieux défendus, plus mérités que les autres, c'est une mauvaise action que l'Occident accomplit. Et l'inverse est exact dans la mesure où il se produit. On voudrait pouvoir appliquer à l'enseignement universitaire contemporain ce qu'Erasmus relatait de Louvain comme une vérité courante : « personne ne pouvait obtenir les titres et diplômes de Louvain sans les conditions requises de connaissances d'éducation et de maturité ».

Une culture qui ne s'est pas étendue du domaine intellectuel au domaine moral, devient souvent une introduction, une invitation au désordre. L'Occident pas plus que l'Orient n'a le droit de séparer sa science de sa morale et de donner des armes parfois incendiaires sans s'assurer que l'usage qu'on en fera dépendra, dans l'une et l'autre civilisation, des mêmes disciplines, des mêmes règles. A un droit qu'on enseigne doit correspondre, il nous semble, un devoir accepté. Le droit seul devient vite un abus, isolé du devoir qui y correspond. Ce sont des intellectuels orientaux formés en Occident qui ont le plus souvent agité l'Orient jusqu'à le mettre en état de révolution, là où une sage évolution eut été plus propice.

Ce sont des problèmes de cet ordre qui empoisonnent de leurs complications les relations, au niveau intellectuel et politique, des civilisations différentes. La civilisation de l'Islam par exemple, procède naturellement de la morale de l'Islam, laquelle diffère parfois fondamentalement de la morale de l'Occident. Ainsi d'autres morales puissamment représentées par le nombre, comme celle de Confucius ou la bouddhique, ou celle du communisme encore. Le même enseignement supérieur n'est pas fait pour toutes les latitudes à moins d'une discussion suffisante de la morale qui l'inspire. On ne peut, sans danger, opposer un Droit « laïque » quelconque de l'Occident au Droit de l'Islam, par exemple, sans montrer à des étudiants musulmans pourquoi certains aspects de la démocratie occidentale sont incompatibles avec le droit public de l'Islam. Il faut se souvenir en effet que la loi civile et la loi religieuse de l'Islam se confondent et que la civile comme la religieuse prend souvent la forme rigide du dogme. Ainsi par exemple du mariage entre musulmans et non-musulmans, ainsi des successions.

Sur le plan universitaire plus que sur aucun autre, le Liban a l'Europe et l'Amérique chez lui et à demeure : une université française, une autre américaine se sont développées magnifiquement à Beyrouth et restent l'une et l'autre florissantes. La première est antérieure à la première université ottomane fondée il y a environ un demi-siècle, à Constantinople par le padischah ; elle obtint son titre de Saint-Siège dans les années quatre-vingt ; l'américaine transforma plus tard son nom de « Syrian Protestant College » en celui d'American University of Beirut (A.U.B.). Le droit est enseigné dans la première, qui possède aussi une école d'ingénieurs civils réputée, et la médecine est enseignée brillamment dans les deux. Dans la première, l'enseignement est donné en français et, pour certains cours, en arabe ; dans la seconde en anglais et, pour certaines branches, en arabe aussi. Les deux universités sont très fréquentées ; elles comptent chacune un millier d'élèves ou plus. Elles ont un recrutement étranger fort important et qui le fut autrefois davantage ; c'était au temps où l'enseignement supérieur n'existait pas encore ou n'avait pas sa qualité actuelle dans les pays voisins. L'Irak, la Jordanie et la Syrie envoient encore un contingent considérable d'étudiants à l'Université américaine où ils sont peut-être la majorité. C'est un élément plus turbulent et frondeur qu'un autre. A l'Université française il y a eu, de tout temps aussi, des étudiants étrangers, en nombre, qui recherchent l'enseignement en français ; surtout maintenant des étrangers dont les familiers habitent le Liban. Il y a vingt-cinq ans seulement il en venait en masse de tout le Proche-Orient. Aujourd'hui l'enseignement supérieur est distribué un peu partout, bien plus abondamment que naguère ; ce qui multiplie les intellectuels et alourdit les professions libérales.

Le Liban possède deux autres établissements où l'enseignement supérieur est donné : l'Université libanaise nouvellement créée (qui n'entend pas nuire aux autres) et qui a commencé par avoir une « Ecole normale » et un « Institut de statistique » avec quatre-vingt à cent élèves, et une

« Académie des Beaux-arts » qui a plusieurs centaines d'élèves et dont l'enseignement, très éclectique, va de la philosophie à l'architecture. Là encore l'enseignement est donné, suivant les matières, en langue française ou en langue arabe.

Ces nouvelles demeures de l'esprit, auxquelles s'ajoute un « Institut de Lettres Orientales » dépendant de l'Université française, et où enseigna le savant jésuite belge, en même temps orientaliste et historien, Henri Lammens, rejoignent à travers les siècles la glorieuse Université de Séville fondée en 1254 par Alphonse le Sage (postérieure d'une douzaine d'années seulement à celle de Salamanque) pour l'étude simultanée du latin et des langues sémitiques, principalement l'arabe. Et cela montre assez que l'arabe qui servit au Moyen-âge à traduire et à transmettre Aristote et d'autres classiques grecs, est plus apte qu'on ne le pense à cohabiter heureusement avec les langues de l'hellénisme et du classicisme occidental.

L'enseignement supérieur à Beyrouth attire l'étranger, comme l'attirait déjà l'enseignement de l'Ecole de Droit romain de Béryte entre le III^{ème} et le VI^{ème} siècles de notre ère. Le phénomène est géographique et historique (par conséquent linguistique) en même temps. Il tient à la spiritualité de l'atmosphère méditerranéenne, à l'agrément du climat et du site, à l'usage courant de langues multiples, principalement celles-là qui permettent de causer avec l'univers. Pour l'Ecole de Droit de Béryte, durant la période connue de son existence, mais avec une documentation relativement rare et restreinte, M. Collinet déjà cité, a recensé une vingtaine de nationalités (Histoire de l'Ecole de Droit de Beyrouth. Editions du Recueil Sirey à Paris, 1925).

L'existence au Liban de deux universités occidentales mais où, à côté de Français, d'Américains, d'Anglais, de Canadiens, de nombreux Libanais enseignent en français et en anglais comme en arabe (parfois en italien et en espagnol pour ne rien dire des langues mortes) a créée, pour ainsi dire sur place, entre des civilisations différentes des contacts infiniment précieux qui s'accroissent de tous ceux que les Libanais, grands voyageurs, ont établis en séjournant dans les centres universitaires de l'Occident.

Le Liban, au carrefour méditerranéen des routes intercontinentales mondiales est, sans doute, pour la rencontre des civilisations, un lieu d'importance exceptionnelle, un lieu privilégié. On y apprend, d'instinct, la fraternité humaine dans la dignité, et davantage encore l'unité profonde des hommes. Les religions avec leur morale propre et leurs statuts personnels y vivent côte à côte dans la diversité de leur orientation spirituelle et de leurs liturgies. Les civilisations s'y observent, s'y touchent, s'y compénètrent dans la familiarité la plus accueillante. L'enseignement supérieur a une grande part à ce résultat remarquable que, depuis l'Antiquité, l'histoire retrouve et enregistre de siècle en siècle.

A Paris comme à Oxford, à Rome à Salamanque et à Louvain, ou bien outre-océan à Princeton, à Harvard, où l'on voudra, le Libanais est à l'aise. Il s'acclimate et il oriente vers son petit pays les pensées lointaines. Il montre l'Asie occidentale comme la connaissait l'hellénisme naissant dès les jours d'Homère ; et, en invitant au voyage, il invite à la confrontation des vues et des idées au service d'une humanité appelée finalement à la même ascension, à travers le même destin.